

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 09/04/2025

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 03/04/2025

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 22

Quorum atteint

Présents (17) :

- William ARS
- Olivier DELMAS
- Marie-Line GIBERT
- Eddy GOMMERET
- Patricia BELKADI
- Karine TURLAIS
- Anne MACIAS
- Roseline TERME
- Marc OLIVIER
- Anne GACHON
- Gautier VIDAL
- Emilie BRIGNARD
- Flavien MERCADIER
- Patrick MOREAU
- Anne-Marie DELOBEL
- Pascale GRIPON
- Laura AZEMA

Absents représentés (5) :

- Yoann AGATI : pouvoir à Karine TURLAIS
- Geneviève SOLACROUP : pouvoir à Roseline TERME
- Céline DUCOUDRAY : pouvoir à Gautier VIDAL
- Paul MARTINEZ : pouvoir à Olivier DELMAS
- Sylvie VALETTE : pouvoir à William ARS

Absents (3) :

- Norbert ISERN
- Naïma DEBORDES
- Elisabeth LEONES

Secrétaire : olivier DELMAS

DELIBERATION D2025-40 - RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP) – SUBVENTION CAF - APPROBATION

Monsieur le Maire rappelle au conseil que le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap) a pour objectif de valoriser le rôle et les compétences des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Il rassemble parents, professionnels, associations, institutions qui proposent des actions de soutien à la parentalité.

Localement, il se traduit par des animations, conférences et ateliers dans le domaine de la parentalité.

Pour 2025, les thématiques abordées choisies avec les parents sont :

- récompenses et punitions
- communication avec les ados

Pour ces projets, nous avons sollicité la Caisse d'Allocations Familiales pour une subvention dans la cadre du REAAP de 3 490€.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose au Conseil d'approuver la demande de subvention à la CAF par la commune de Cournonterral (modalités d'attribution de subventions - année 2025), annexée à la présente délibération.

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL les jour, mois et an que dessus.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,